

Gouverneur, et sur celle de la gauche les armes de la ville , un grand panneau au dessus du faîte, et sur les corniches des trophées d'armes et d'instrumens militaires.

Chaque flanc de cette salle est ouverte par un grand portique de dix-huit pieds de haut sur huit de largeur ; le cintre parfait est posé sur deux montans avec leurs chapiteaux. Aux deux côtés du portique, il y a deux ouvertures de portes à demy cintre, avec leurs chambranles, au dessus desquelles on a peint les mêmes trophées militaires. Tout le fond est peint en façon de mur de pierre de taille, avec ses filets. Le flanc opposé est construit et peint de la même manière.

L'aspect de la façade de cette même salle, du côté du rempart, est disposé comme celle qui est vue du côté des Tillots, et peinte dans le même goût. La seule différence des deux faces consiste en ce que, au lieu de colonnes corinthiennes, celle cy a deux pilastres d'un ordre ionique ; que le fronton n'est orné que d'une espèce de coquille qui embrasse les moulures du cintre, et que, à la place des armes de Villeroy et de la ville, on a peint au dessus des petites portes les mêmes trophées militaires.

L'intérieur de cette vaste salle, de ce Pavillon de Mars, enchérit sur l'ouvrage du dehors ; on auroit pensé qu'elle n'estoit que peinte, mais on est agréablement surpris de la voir tendue, et même toute la voûte, de tapisseries de verdure du meilleur goût ; et, comme si cette décoration estoit insuffisante, on a pourvu à l'obscurité des soirées par un nombre de lustres des plus brillants, dont cinq descendent de la voûte par des cordons, et un plus grand nombre sont distribués au long des logemens destinés pour messieurs les Chevaliers, afin que tout y brille d'une abondante profusion de lumières, qui, réfléchies sur les cristaux, en multiplieront le surprenant éclat. Des meubles, nombre de chaises, des glaces, des bras, une grande table couverte d'un tapis ma-